

REÇU LE 11 JAN. 2018



MONSIEUR LE PRESIDENT  
INTER CAUX VEXIN  
POLE DE MARTAINVILLE-EPREVILLE  
190 ROUTE DU CHATEAU  
  
76116 MARTAINVILLE-EPREVILLE

**Siège Social**  
Chemin de la Bretèque - CS 30059  
76237 Bois-Guillaume cedex  
Tél. : 02 35 59 47 47  
Fax : 02 35 12 21 08  
Email : chambre.agriculture  
@seine-maritime.chambagri.fr

N/Réf : GD/NM  
**Pôle Territoires et Environnement**  
Dossier suivi par Mme Gaëlle DOARÉ  
Ligne directe : 02.35.59.47.20  
territoires@seine-maritime.chambagri.fr

Bois-Guillaume, le 08 janvier 2018

Objet : Avis sur le projet de modification simplifiée n°1  
du Plan Local d'Urbanisme d'ANCEAUMEVILLE

Monsieur le Président,

Vous nous avez fait parvenir, pour avis, le dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme d'ANCEAUMEVILLE.

Cette procédure simplifiée a pour objet de :

- modifier les principes d'aménagement de la zone AUh3,
- d'élargir l'inventaire des bâtiments agricoles pouvant changer de destination,
- d'instaurer un nouvel emplacement réservé sur un chemin de randonnée.

Après étude du dossier, ces modifications n'ayant pas d'impact particulier sur les zones agricoles, nous donnons **un avis favorable** à ce projet de modification simplifiée de PLU.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Sébastien LEVASSEUR  
Vice-Président de la Chambre d'agriculture  
Co-Président de la Commission Territoires

